



LE COUP DE POUCE INSERTION

Le Département vous aide à soutenir
votre projet de retour à l'emploi

Le Département de la Somme s'engage dans une démarche Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Le FALC est une méthode qui permet d'écrire des documents dans un langage accessible à tous, notamment les personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou cognitif et les personnes avec des difficultés de compréhension et de communication.



Le contenu a été rédigé par l'Atelier FALC de l'association Avenir Apei.

Coup de pouce insertion

Le « coup de pouce insertion » est une aide financière pour faciliter le retour à l'emploi.



Une aide pour quoi ?

Cette aide sert à soutenir votre projet de retour à l'emploi : formation, stage...

- Des frais liés au retour et au maintien dans l'emploi :
 - ➔ Les repas (cantine...)
 - ➔ L'achat de matériel professionnel (outils, ordinateurs...)
 - ➔ L'achat de vêtements professionnels (chaussures de sécurité, casque...)
 - ➔ Les frais de garde d'enfants (cantine, garderie...)
 - ➔ Le financement du permis de conduire à condition d'avoir déjà fait une demande auprès de France Travail



Une aide pour qui ?

Les habitants du département de la Somme qui ont :

- + de 25 ans et touchent des aides sociales comme le **R**evenu de **S**olidarité **A**ctive (RSA), l'**A**llocation aux **A**dultes **H**andicapés (AAH), le minimum vieillesse (**A**llocation de **S**olidarité **V**ieillesse - ASV ou **A**llocation de **S**olidarité aux **P**ersonnes **Â**gées - ASPA)...
- + de 25 ans qui ont de très petits revenus et qui n'ont pas d'aide(s)

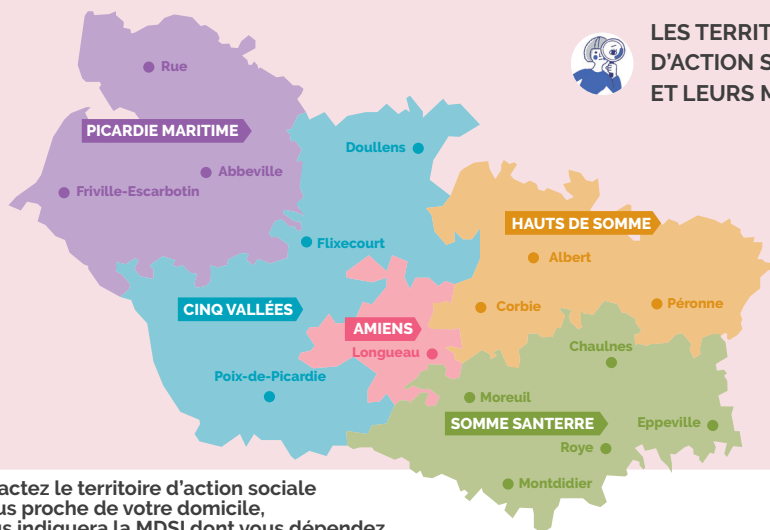
Comment faire la demande ?

1. Vous devez aller dans l'une des **M**aisons **D**épartementales des **S**olidarités et de l'**I**nsertion (**MDSI**).
2. Vous pouvez connaître les adresses des MDSI sur **www.somme.fr/mdsi**
3. ou en téléphonant au **03 22 71 80 80**.
C'est un conseiller qui remplira la demande que vous devrez signer.

Elle sera étudiée pour voir si vous avez droit au « Coup de pouce insertion ».



LES TERRITOIRES D'ACTION SOCIALE ET LEURS MDSI



Contactez le territoire d'action sociale
le plus proche de votre domicile,
il vous indiquera la MDSI dont vous dépendez.

PICARDIE MARITIME

2 rive droite de la Somme
80100 ABBEVILLE
Tél. : 03 22 97 21 20
territoire.picardiemaritime@somme.fr

CINQ VALLÉES

Allée de la Haute borne
ZAC des Hauts de Val de Nièvre
80420 FLIXECOURT
Tél. : 03 60 03 43 50
territoire.5vallees@somme.fr

HAUTS-DE-SOMME

1 rue du bois le Comte
80300 ALBERT
Tél. : 03 60 03 47 10
territoire.hautsdesomme@somme.fr

AMIENS

10 rue des Louvels
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 97 24 67
territoire.amiens@somme.fr

SOMME SANTERRE

Chemin du tour de Ville
80500 MONTDIDIER
Tél. : 03 60 03 45 02
territoire.sommesanterre@somme.fr

Plus d'infos sur
les MDSI :



Conseil départemental de la Somme

Direction de l'insertion, du logement et de l'emploi
43 rue de la République
CS 32615
80026 AMIENS Cedex 1

03 22 71 80 80
www.somme.fr

